



# Bulletin municipal

No 5—13 mai 2021



Vous avez de belles photos?  
Vous aimeriez faire la page couverture de notre bulletin?

Cette photo de Gustave est une gracieuseté de Madame  
Anne-Marie Hudon



## RAPPORT DE LA MAIRESSE 2021 – ANNÉE FINANCIÈRE 2020

Chers contribuables et membres du conseil municipal,

Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal, c'est avec plaisir que je vous présente le rapport sur les faits saillants du rapport financier 2020 de la municipalité. Ce rapport est présenté lors de la séance de conseil du 3 mai 2021 et sera publié dans le bulletin municipal. Je traite donc des points ci-dessous comme le prescrit la législation québécoise.

### ÉTATS FINANCIERS 2020

Les états financiers consolidés ont été audités par le cabinet comptable Blanchette Vachon, s.e.n.c.r.l. Ils font état de revenus de fonctionnement non consolidés de 1 899 590 \$ et des dépenses de fonctionnement non consolidées de 1 597 094 \$. L'excédent de fonctionnement à des fins fiscales de l'exercice 2020 a été 302 496 \$. Au 31 décembre 2020, l'excédent de fonctionnement accumulé est de 403 444 \$.

Les états financiers de 2019 ont été redressés à la suite d'une erreur de comptabilisation du remboursement de dette long terme. Dans le rapport de l'année dernière, il était mentionné que le déficit de fonctionnement était de 229 298 \$. Après le redressement, le déficit réel pour l'année 2019 aurait dû être de 128 295 \$. Le déficit de fonctionnement accumulé au 31 décembre 2019 est donc de 66 252 \$. Le tout sera régularisé afin de ne pas impacter le compte de taxes des citoyens.

### RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Le rapport de l'auditeur indépendant, signé le 3 mai 2021, mentionne que les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de la Municipalité de Saint-Benjamin au 31 décembre 2020, ainsi que des résultats consolidés de ses activités, de la variation consolidée de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie consolidés de l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Le rapport financier consolidé 2020 est disponible sur demande au bureau municipal.

### INDICATIONS POUR 2021

Les projets à venir pour la municipalité en 2021 consistent à la reconstruction des ponceaux du 14<sup>e</sup> Rang Ouest et du 6<sup>e</sup> Rang. Également, s'ajoute la réfection de la chaussée du 6<sup>e</sup> Rang à partir de l'intersection du 14<sup>e</sup> Rang Ouest jusqu'à la Route Veilleux-Potvin. Ces travaux seront financés en partie par les programmes de subvention RIRL et AIRRL.

Le projet de réfection de l'église est toujours d'actualité pour la Municipalité. La subvention provenant du RECIM ainsi que des autres partenaires financiers sont toujours disponibles pour la concrétisation du projet.

Le projet d'assainissement des eaux usées du secteur Morisset-Station est en cours de préparation. Des discussions se poursuivent avec le Ministère des Transports du Québec (MTQ) pour coordonner les travaux de la Municipalité et leurs travaux de réfection de la route. Ce projet est admissible à la subvention PRIMEAU. La réalisation des travaux est prévue en 2022 ou en 2023.

Le projet de réfection de l'OTJ demeure dans les priorités municipales. Par contre, la Municipalité est en attente de subvention disponible pour ce type de projet. Dossier à suivre.

Tous ces projets seront réalisés à condition d'avoir les subventions demandées.

Mme Martine Boulet, mairesse

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES**  
**RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020**

	Réalizations 2019		Budget 2020		Réalizations 2020		Total consolidé <sup>1</sup>
	Administration municipale		Administration municipale		Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	
<b>Revenus</b>							
<b>Fonctionnement</b>							
Taxes	1	1 172 187	1 178 063		1 250 963		1 250 963
Compensations tenant lieu de taxes	2	8 460	6 427		6 827		6 827
Quotes-parts	3					2 503	
Transferts	4	305 675	379 705		453 210	3 035	456 245
Services rendus	5	56 705	38 300		29 695	498	30 193
Imposition de droits	6	50 883	33 500		86 409		86 409
Amendes et pénalités	7	2 621	1 000		5 303		5 303
Revenus de placements de portefeuille	8	177	750		10 298		10 298
Autres revenus d'intérêts	9	12 228	11 000		11 742		11 759
Autres revenus	10	7 199			45 143		45 143
Effet net des opérations de restructuration	11						
	12	1 616 135	1 648 745		1 899 590	6 053	1 903 140
<b>Investissement</b>							
Taxes	13						
Quotes-parts	14						
Transferts	15	141 255			3 113 944		3 113 944
Imposition de droits	16						
Autres revenus							
Contributions des promoteurs	17						
Autres	18						
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19						
	20	141 255			3 113 944		3 113 944
	21	1 757 390	1 648 745		5 013 534	6 053	5 017 084
<b>Charges</b>							
Administration générale	22	320 424	310 000		332 020	2 130	334 150
Sécurité publique	23	263 241	161 960		267 258	25 260	292 518
Transport	24	491 819	592 000		546 120	115 918	662 038
Hygiène du milieu	25	155 610	151 810		182 052	70 511	258 565
Santé et bien-être	26	2 524			4 181	8 095	4 181
Aménagement, urbanisme et développement	27	91 660	83 300		79 228		79 228
Loisirs et culture	28	77 211	87 000		33 372	12 595	45 967
Réseau d'électricité	29						
Frais de financement	30	54 915	68 735		51 409	8	51 417
Effet net des opérations de restructuration	31						
Amortissement des immobilisations	32	203 794			226 414		226 414
	33	1 661 198	1 454 805		1 722 054	8 103	1 727 654
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	34	96 192	193 940		3 291 480	(2 050)	3 289 430

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020**

	Réalizations 2019		Budget 2020		Réalizations 2020		Total consolidé <sup>1</sup>
	Administration municipale		Administration municipale		Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	1	96 192	193 940		3 291 480	(2 050)	3 289 430
Moins : revenus d'investissement	2	( 141 255 )	( )		( 3 113 944 )	( )	( 3 113 944 )
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</b>	3	(45 063)	193 940		177 536	(2 050)	175 486
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>							
<i>Ajouter (déduire)</i>							
<b>Immobilisations</b>							
Amortissement	4	203 794			226 414	2 747	229 161
Produit de cession	5				4 000		4 000
(Gain) perte sur cession	6				(4 000)		(4 000)
Réduction de valeur / Reclassement	7						
	8	203 794			226 414	2 747	229 161
<b>Propriétés destinées à la revente</b>							
Coût des propriétés vendues	9						
Réduction de valeur / Reclassement	10						
	11						
<b>Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux</b>							
Remboursement ou produit de cession	12						
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13						
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14						
	15						
<b>Financement</b>							
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16	104 400			186 762		186 762
Remboursement de la dette à long terme	17	( 167 437 )	( 168 940 )		( 65 270 )	( )	( 65 270 )
	18	(63 037)	(168 940)		121 492		121 492
<b>Affectations</b>							
Activités d'investissement	19	( 218 989 )	( 20 000 )		( 50 746 )	( )	( 50 746 )
Excédent (déficit) accumulé							
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20				(167 200)		(167 200)
Excédent de fonctionnement affecté	21						
Réserves financières et fonds réservés	22	(5 000)	(5 000)		(5 000)		(5 000)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23						
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24						
	25	(223 989)	(25 000)		(222 946)		(222 946)
	26	(83 232)	(193 940)		124 960	2 747	127 707
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	27	(128 295)			302 496	697	303 193

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

# Moulin La Lorraine

## JEUNES ARTISTES EN HERBE



### ACTIVITÉS ARTISTIQUES POUR VOS ENFANTS... en juin et juillet!

Chaque année, nos ateliers permettent à des dizaines de jeunes de développer leurs talents artistiques, l'estime de soi et la créativité! Notre recette est simple, des ateliers animés par des artistes professionnels et passionnés, réalisés en petit groupe et qui tiennent compte du rythme de chaque jeune. Pour la *liste des activités*, consultez notre site web : [www.moulinlalorraine.ca](http://www.moulinlalorraine.ca).

## VISITEZ LA MEUNERIE



### LE MOULIN ET LA MEUNERIE... comment ça marche?

À compter du 23 juin, la meunerie reprend enfin ses activités pour l'été. Du mercredi au dimanche, venez voir le blé se transformer en farine devant vos yeux! La visite de la meunerie est une activité intéressante pour toute la famille. Notre bonne farine de blé biologique est en vente sur place ainsi que plusieurs autres produits du Moulin. Démonstrations à 11h30, 13h30, 14h30 et 15h30.



### ON S'AMUSE CHEZ MOULINETTE... une activité amusante pour tous!

Laissez-vous amuser par l'histoire de la souris Moulinette ou l'un des personnages du Moulin! Nous vous invitons à venir écouter un conte suivi d'un atelier de créativité pour tous, du mercredi au dimanche à 10h30 et 16h00 dès le 23 juin. Activité famille : les enfants doivent être accompagnés d'un parent.

## LE JARDIN ET LES SENTIERS DE PROMENADE

Visites libres de juin à octobre. Nous vous rappelons que l'accès au jardin, au sous-bois poétique et aux sentiers est gratuit. Les chiens en laisse sont admis. Promeneurs et pique-niqueurs, soyez les bienvenus!



### RALLYE-DÉCOUVERTE DU JARDIN... de juin à octobre!

Le Rallye-découverte est une activité toute simple qui propose des défis d'observation intéressants aux enfants... et aux parents! Le jeu consiste à répondre à des questions portant sur des éléments observables aux quatre coins du jardin. Une petite opération arithmétique est nécessaire pour obtenir la solution finale du jeu.

## PIQUE-NIQUE DES CRÉATEURS

Dimanche 25 juillet de 10h à 16h, nous vous donnons rendez-vous au plus sympathique rassemblement artistique de l'été : le *Pique-nique des créateurs*. De nombreux artistes travailleront sur place à compter de 10 heures et des spectacles de musique seront au programme. Venez pique-niquer en famille! Pour connaître le programme de la journée, consultez notre site web : [www.moulinlalorraine.ca/pique-nique](http://www.moulinlalorraine.ca/pique-nique)

## HEURES D'OUVERTURE

Le Moulin est ouvert samedi et dimanche de 12 heures à 16 heures

Horaires d'été du 23 juin au 22 août

Mercredi au dimanche de 10h à 17h

Ouvert le 24 juin et le 1er juillet

Ouvert tous les jours du 19 juillet au 2 août

À noter qu'en période de pandémie, le Moulin La Lorraine accueille les visiteurs sur réservation.

Josée Marceau, Directrice générale et artistique

Moulin La Lorraine 418-625-4400

[jmarceau@moulinlalorraine.ca](mailto:jmarceau@moulinlalorraine.ca)

DÉLAIS  
RAPIDES

SERVICES  
SANS FRAIS

CONSEILS  
PERSONNALISÉS

TECHNIQUES  
EFFICACES

Québec



CENTRE DE RECHERCHE D'EMPLOI

BEAUCE-ETCHEMINS INC.

Un acteur majeur  
pour votre retour en emploi



SAINT-GEORGES  
418 227-5445

SAINTE-MARIE  
418 386-4445

f crebe.qc.ca

## Travaux Voirie—Rangs de gravier

L'entretien des rangs de gravier se fait graduellement dès que la température le permet. Dans un premier temps, les employés de la voirie réparent les « panses de boeuf » qui apparaissent lors du dégel des routes. Par la suite, un travail d'aplanissage est nécessaire avant l'ajout de gravier. Ces deux étapes sont présentement complétées.

L'étape suivante consistera à l'ajout de gravier (0-3/4). Ce chargement de gravier se fera dans les jours à venir. Nous devons attendre le dégel final avant que la niveleuse puisse passer dans les rangs. Cela dépend des conditions. Si tout va bien, fin mai, début juin, la niveleuse passera dans les rangs et sera suivi, le jour même ou un jour plus tard, par l'épandage de l'abat poussière. Naturellement, les rangs ayant beaucoup de circulation seront priorités.

Toutes ces étapes s'échelonnent sur une période pouvant aller de 1 mois à 1 1/2 mois.

Merci de votre compréhension !

## INFORMATION BASEBALL MINEUR

Afin d'être prêt lorsque le gouvernement autorisera la tenue de sport d'équipe à l'extérieur, la municipalité commence les préparatifs pour la saison de baseball mineur 2021. Vous êtes donc invités à préinscrire votre ou vos enfants en utilisant le formulaire disponible sur le site internet de la municipalité.

Par contre, nous avons besoin de bénévoles qui désirent s'impliquer dans l'organisation du baseball mineur. Nous aurons besoin d'entraîneurs, d'arbitres, de marqueurs et d'une personne pour gérer la logistique. Les personnes intéressées à s'impliquer peuvent communiquer avec la municipalité au (418) 594-8156 et donner leur nom. Sans votre appui, nous serons dans l'obligation d'annuler cette activité.



## CAMP DE JOUR

La municipalité n'a reçu qu'une seule application pour les postes de monitrices ou moniteurs pour le terrain de jeux, ce qui n'est pas suffisant pour démarrer un camp de jour. Nous n'aurons donc pas de terrain de jeux pour l'été 2021.

Nous avons reçu une proposition de la municipalité de St-Odilon-de-Cranbourne qui est prête à accueillir vos enfants cet été.

Vous pouvez vous rendre au: <https://bit.ly/3t7giJL> pour vous inscrire.

Certaines activités pourront être modifiées ou annulées dans le cas où elles ne respecteraient pas les mesures sanitaires imposées par la Santé publique en lien avec la pandémie.



# AVIS AUX PARENTS DE JEUNES AYANT 15 ANS ET PLUS

- Votre jeune a de la difficulté à intégrer et maintenir un emploi?
- Vous voulez l'aider, mais vous ne savez pas comment? Avez-vous pensé au **Projet Tremplin**?

Allocation de 393 \$/semaine



**Audrey-Ann Chouinard**  
418 625-2533, poste 227  
intervenant@cjeetchemins.ca

**PROJET TREMPLIN**



**Début : 31 mai 2021**  
**Durée : 30 semaines**



Avec la participation financière de :

Financé en partie par le gouvernement du Canada dans le cadre de la Stratégie emploi et compétences jeunesse



Lundi le 24 mai 2021

JOURNÉE NATIONALE  
DES PATRIOTES

Bureau Municipal fermé

N'attendez pas d'avoir écoulé votre chômage ou votre PCRE avant d'agir.



Services sans frais  
418 625-3424  
focus@sogetel.net

DEVENEZ BÉNÉVOLE  
CROIX-ROUGE!



Joignez-vous à l'équipe d'intervention dans Les Etchemins !

La Croix-Rouge aide les victimes de catastrophes, d'incendies et d'inondations. Ses bénévoles sont présents en tout temps pour apporter réconfort et chaleur humaine aux sinistrés.

En tant que bénévole Croix-Rouge, vous:

- > ferez partie d'une équipe spécialisée, dynamique et motivée
- > recevrez une formation reconnue en secourisme et en intervention d'urgence.



www.partenairescroixrouge.ca  
1 844 540-5410



## Récupération des tubulures d'érablières dans Les Etchemins

Saviez-vous qu'il est possible de récupérer la tubulure d'érablière dans les Etchemins depuis 2020? Grâce à la participation des acériculteurs, ce sont 19 tonnes de tubulures qui ont été récupérées dans nos deux points de dépôts en 2020.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, l'entreprise Environek ne paie plus les acériculteurs qui apportent directement leurs tubulures à l'usine de Saint-Malachie, une raison de plus pour utiliser nos deux points de dépôts sur le territoire des Etchemins.

Saviez-vous que le remplacement de la tubulure d'une érablière de 4000 entailles produit environ une (1) tonne de plastique, ce qui équivaut au poids d'une voiture moyenne? On retrouve plus de 1 678 279 entailles enregistrées sur le territoire des Etchemins, ce qui représente un potentiel de 87 tonnes de tubulures pouvant être récupérées chaque année.

Saviez-vous qu'il est important de ne pas jeter la tubulure avec les déchets? Que la quasi-totalité de la tubulure d'érablière est fabriquée de matières recyclables et coûte plus cher à enfouir qu'à recycler? En effet, enfouir des déchets au site d'enfouissement vous coûtera 140 \$ la tonne de matière, tandis que le programme de recyclage des tubulures ne coûte rien. Finalement, qu'il est interdit d'enfouir de la tubulure sur son terrain privé? Cela représente aussi un risque de contamination, en plus de faire perdre de la valeur à un terrain, car cette tubulure pourrait être considérée comme un vice caché si elle n'est pas déclarée à la vente du terrain.



Deux points de dépôts sont disponibles dans les Etchemins pour déposer vos tubulures. Ces points de dépôts desservent les treize (13) municipalités de la MRC des Etchemins. Voici les coordonnées des éco-centres qui recueilleront gratuitement les tubulures :

**Saint-Prosper** : 2775, 40<sup>e</sup> Rue (entrée voisine du garage municipal)  
Ouvert du 1<sup>er</sup> mai au 30 octobre, les mercredis et vendredis de 13 h à 16 h et les samedis de 8 h à midi.

**Sainte-Justine** : 167, Route 204 (derrière la Mairie)  
Ouvert tous les samedis de mai à novembre entre 8 h et 13 h.]

*Une preuve de résidence (permis de conduire) devra être présentée à l'employé sur place.*

Les tubulures devront être débarrassées des broches, collets ou autres (pièces métalliques) pour pouvoir être déposés dans un des éco-centres. Il n'est cependant pas nécessaire de retirer les raccords et les chalumeaux de la tubulure.

Les tubulures récupérées seront par la suite réacheminées à un centre de récupération pour leur donner une seconde vie. Les tubulures deviendront des drains agricoles, des contenants en plastique, des accessoires pour les jeux dans les parcs, des tuteurs pour les arbres, etc.

Service de la gestion des matières résiduelles  
MRC des Etchemins

## Centre d'écoute Beauce-Etchemins

Ne restez pas seul(e) dans ces moments difficiles, nous sommes là pour vous

Service d'écoute téléphonique gratuit et confidentiel 24h/24, 7 jours/7  
Appelez nous: 418-228-0001



AVIS PUBLIC

**ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE**  
**PROJET DE PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MRC DES ETCHEMINS**

AVIS est donné par le soussigné, Martin Roy, directeur général adjoint, qu'une assemblée de consultation publique sur le projet de Plan de gestion des matières résiduelles 2023-2030 de la municipalité régionale de comté des Etchemins, adopté par le Conseil de la MRC des Etchemins, le 10 mars 2021 conformément à la Loi sur la qualité de l'environnement, se tiendra comme suit :

**ASSEMBLÉE PUBLIQUE**

Date : Mardi 15 juin 2021  
 Heure : 19 h  
 Lieu : Via la plate-forme Zoom, en raison de la pandémie  
 Inscription obligatoire en ligne (<https://forms.gle/5hpgRyfcP68>) ou par téléphone au 418-625-9000

Cette assemblée de consultation publique a pour objet de fournir l'information nécessaire à la compréhension du projet de Plan de gestion des matières résiduelles 2023-2030 et de permettre aux citoyens, groupes et organismes d'être entendus sur le sujet.

Les personnes, les groupes et les organismes qui désirent déposer un mémoire peuvent le faire en l'acheminant par la poste à la MRC des Etchemins, au 1137, route 277, Lac-Etchemin (Québec) G0R 1S0, ou par courriel à l'adresse suivante : [sjarmstrong@mrcetchemins.qc.ca](mailto:sjarmstrong@mrcetchemins.qc.ca). La date limite pour recevoir des mémoires est le **14 juin 2021 à midi**.

Le projet de Plan de gestion des matières résiduelles 2023-2030 de la MRC des Etchemins peut être consulté au bureau de la MRC des Etchemins ainsi qu'au bureau de chacune des municipalités membres de la MRC des Etchemins (veuillez prendre rendez-vous avant de vous déplacer). Il peut également être consulté sur le site Internet de la MRC à l'adresse suivante : <https://www.mrcetchemins.qc.ca/amenagement-du-territoire/reglements-et-cartes/plan-de-gestion-des-matieres-residuelles/>.

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec l'agente de mise en œuvre du PGMR Madame Sarah Jane Armstrong, au 418-625-9000, poste 2229, ou par courriel à l'adresse suivante : [sjarmstrong@mrcetchemins.qc.ca](mailto:sjarmstrong@mrcetchemins.qc.ca)

Donné et signé à Lac-Etchemin, ce 23 avril 2021.

Le directeur général adjoint  
 et secrétaire-trésorier adjoint

Martin Roy

**SOMMAIRE DU PROJET DE PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES 2023-2030 DE LA MRC DES ETCHEMINS**

**MISE EN CONTEXTE**

Conformément à la Loi sur la qualité de l'environnement, la MRC des Etchemins a adopté un projet de Plan de gestion des matières résiduelles le 10 mars 2021. Le PGMR s'applique à l'ensemble des 13 municipalités de la MRC des Etchemins. Le PGMR couvre l'ensemble des secteurs qui génèrent des matières résiduelles, dont les trois principaux sont le secteur résidentiel, les industries, commerces et institutions (ICI) et la construction, rénovation et démolition (CRD). Le Plan vise à dresser un portrait de l'ensemble ainsi qu'un bilan afin de proposer un plan d'action qui permettra l'atteinte des objectifs gouvernementaux.

**CONTENU**

Les principales sections du projet de Plan de gestion des matières résiduelles sont :

- Un portrait de la MRC des Etchemins
- Un portrait de la gestion des matières résiduelles sur le territoire
- Un inventaire des matières résiduelles
- Un diagnostic territorial
- Des objectifs et un plan d'action
- L'élaboration d'un échéancier et d'un budget

Selon les données d'inventaire des matières pour l'année 2019, la MRC des Etchemins enfouirait 661 kg de déchet par habitant/an. La MRC ainsi que les municipalités continueront leurs efforts afin de diminuer la quantité de matière enfouie et atteindre le nouvel objectif provincial de 525 kg de déchet enfoui par habitant pour 2024. Les matières qui sont générées en plus grandes quantités sur le territoire des Etchemins sont les matières organiques ainsi que les résidus de la construction, rénovation et démolition. Plusieurs municipalités sont déjà desservies par un écocentre municipal ce qui permet de récupérer une partie de ces résidus et de nouvelles matières pourront éventuellement s'ajouter à celles déjà récupérées.

**PLAN D'ACTION**

Le plan d'action du PGMR compte 18 actions qui seront mises en œuvre sur une durée de sept ans, de 2023 à 2030. Les actions visent à soutenir les orientations de la MRC et du PGMR. Celles-ci sont :

- Poursuivre les efforts de réduction des matières envoyées à l'enfouissement ;
- Améliorer la qualité et la quantité des matières recyclables récupérées par les citoyens et les industries, commerces et institutions (ICI) ;
- Détourner les matières organiques de l'enfouissement ;
- Mettre en place une gestion responsable des résidus de CRD.

Les principales actions du plan sont notamment la mise en place d'une collecte et d'un traitement de la matière organique sur le territoire en collaboration avec la MRC de Bellechasse et la Régie intermunicipale du comté de Beauce-Sud (RICBS), d'assurer l'accès à des écocentres pour les citoyens des 13 municipalités et la création d'outils de sensibilisation pour les citoyens et les entreprises.

**Informations—Ponceau du 14<sup>e</sup> Rang Ouest.**

Vous aurez remarqué que le ponceau du 14e Rang Ouest est fermé et ce pour une période indéterminée.

La prochaine étape consistera à vérifier s'il est possible de solidifier, de façon sécuritaire, la structure du ponceau. Cette opération se fera avec l'assistance de la firme d'ingénierie mandatés par la municipalité. Nous espérons que cette étape se fasse le plus tôt possible.

Soyez assuré que la municipalité fait tout en son pouvoir pour permettre le réouverture de la route jusqu'à la réparation permanente qui elle est prévue à l'été 2021.

Merci de votre compréhension.

**COMPOSTAGE**

La MRC de Bellechasse offre des formations gratuites sur le compostage domestique. Renseignez-vous sur leur page facebook.

De plus, dans les semaines qui viennent, la MRC de Bellechasse nous mentionne que nous pourrions comptabiliser les demandes de composteurs pour ceux qui seraient intéressés d'en acheter.

Le coût sera de 50\$. Le contenant comptoir sera à 5\$... Dossier à suivre, nous vous informerons sur notre page facebook.

**PROGRAMMATION 2021 : ATELIERS GRATUITS SUR LE ZÉRO-DÉCHET**

EN COLLABORATION AVEC



**LE ZÉRO-DÉCHET AU JARDIN**

MARS 2021

**INTRO AU VERMICOMPOSTAGE**

AVRIL 2021



**TOUT SAVOIR SUR LE COMPOSTAGE DOMESTIQUE**

MAI, JUIN, JUILLET, AOÛT 2021

**INTRODUCTION AU MODE DE VIE ZÉRO DÉCHET**

SEPTEMBRE 2021



**COMPOSTER EN HIVER**

OCTOBRE 2021

PLUS D'INFOS SUR LA PAGE FACEBOOK DE LA MRC DE BELLECHASSE

# Prévenir les risques d'incendie lorsque vous utilisez le barbecue

Le barbecue au propane ou au gaz naturel est un appareil sécuritaire, mais l'appareil et son combustible comportent des risques de blessures, d'explosion et d'incendie s'il n'est pas installé, utilisé et entretenu correctement.

Au Québec, tout appareil ou équipement au gaz qui est vendu doit avoir été [approuvé par un organisme reconnu par la Régie du bâtiment du Québec \(RBQ\)](#)



## INSTALLATION ET UTILISATION

Pour être utilisé façon sécuritaire, votre barbecue doit être :

à l'extérieur, dans un endroit bien aéré, afin d'éviter toute [intoxication au monoxyde de carbone](#);

- installé sur une surface solide et stable, loin de toute circulation ou aire de jeu;
- à une distance de dégagement sécuritaire de tout objet ou matière combustible (murs, portes, arbres, etc.) ; bien raccordé à sa bonbonne.

À chaque utilisation, vous devez :

- ouvrir le couvercle du barbecue avant d'ouvrir au maximum le robinet de la bonbonne;
  - ouvrir une commande de contrôle de gaz et actionner l'allumeur intégré ou utiliser un briquet à long bec ou une longue allumette dans l'orifice près du brûleur ouvert;
  - éviter de vous pencher au-dessus de l'appareil au moment de l'allumage;
  - surveiller votre barbecue en tout temps lorsqu'il est en fonction;
  - ne jamais déplacer le barbecue lorsqu'il est allumé;
  - fermer le robinet de la bonbonne de gaz;
- lorsque la flamme est éteinte, fermer toutes les commandes de contrôle de gaz et refermer le couvercle du barbecue.

Attention! Si votre barbecue ne s'allume pas dès les premiers instants, fermez les commandes de contrôle de gaz et attendez plusieurs minutes avant de réessayer.

## ENTRETIEN

Chaque fois que vous raccordez une bonbonne de gaz à votre barbecue, vous devez :

- vérifier l'étanchéité de vos conduits;
  - nettoyer tous les brûleurs, conduits d'alimentation et autres composantes de votre appareil;
  - vérifier que la flamme produite est bleue;
- vous référer à la fiche d'entretien suggérée dans le manuel d'instructions de votre appareil.


Une accumulation de gaz représente un risque d'explosion. Pour faciliter la détection des fuites de gaz, une odeur rappelant les œufs pourris est ajoutée au propane.

## TRANSPORT, REMPLISSAGE ET ENTREPOSAGE

Que les bonbonnes de propane soient pleines ou vides, respectez ces règles de base :

- Avant de transporter une bonbonne de propane dans un véhicule, assurez-vous que son robinet est bien fermé et qu'un bouchon d'étanchéité ou un capuchon anti-poussière est présent. Dans le véhicule, gardez la bonbonne bien immobilisée, à la verticale, et ventilez l'espace en ouvrant une fenêtre.
- Chez votre fournisseur, assurez-vous que la personne responsable du remplissage détient un certificat de qualification en remplissage de bouteilles et de véhicules au propane.
- Entrez-les toujours vos bonbonnes à la verticale et dehors, en toutes saisons. Ne les entreposez jamais dans un espace fermé comme un cabanon ou un garage.
- Entrez-les les bonbonnes à l'abri des chocs et des rayons du soleil ou de toute autre source de chaleur potentielle pour éviter que la pression interne du récipient augmente.
- Ne jetez jamais une bonbonne de propane aux ordures. Elle pourrait contenir suffisamment de gaz pour provoquer une explosion.
- Rappelez toute bonbonne vide, défectueuse ou de plus de 10 ans chez un fournisseur de propane.
- Malgré tous ces conseils, en cas d'accident, [évacuez immédiatement les lieux](#) et composez le 911. Si le robinet de la bonbonne de gaz est accessible sans danger, fermez-le.

# mai 2021

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
						<b>1</b>
<b>2</b>	<b>3</b> 	<b>4</b> 	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>7</b>	<b>8</b>
<b>9</b>	<b>10</b>	<b>11</b> 	<b>12</b>	<b>13</b>	<b>14</b>	<b>15</b>
<b>16</b>	<b>17</b>	<b>18</b> 	<b>19</b>	<b>20</b>	<b>21</b>	<b>22</b>
<b>23</b>	<b>24</b> Bureau Fermé Congé Férié	<b>25</b> 	<b>26</b>	<b>27</b>	<b>28</b>	<b>29</b>
<b>30</b>	<b>31</b>					

Date des séances du Conseil 2021: 11 janvier, 1er février, 1er mars, 12 avril, 3 mai, 7 juin, 5 juillet, 9 août, 7 septembre, 4 octobre, 1er novembre et 6 décembre.  
Les séances débutent à 18 h 30 à la salle du conseil au 440, avenue du Collège.

 **Recyclage**

 **Ordures**

### Bibliothèque:

Mercredi: 12 h 30 à 14 h  
Jeudi: 18 h 15 à 20 h 00  
Réouverture bientôt !!!



### Séance du Conseil:

1er lundi du mois  
(sauf exceptions)  
Voir les dates ci-haut



## NUMÉROS UTILES

Ambulance-Incendie-Police	911	Hôpital St-Georges	418 228-2031
Âge d'Or	418 594-8189	Nouvel Essor	418 383-5252
Bibliothèque	418 594-6068	Répertoire ressources communautaires	211
Bureau Municipal	418 594-8156	Taxi collectif des Etchemins	418 227-2626
Bureau de poste	418 594-1212	CEPS Beauce-Etchemin	418 228-0001
CLSC des Etchemins	418 625-8001	Parent'aime	418 625-2223
CLSC St-Prosper	418 594-8282	Proches aidants	418 594-8282
Coop de solidarité à domicile	418 625-4500	Ressourcerie Bellechasse	418 642-5627
Cuisines collectives	418 625-4112	Groupe Espérance Cancer	418 227-1607
École la Tourterelle 3100	418 228-5541	Info-Santé	811
Tony Demers ( Recyclage)	418 313-1440		